

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La principauté de Monaco

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 203-206

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_203_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_203_0)

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV,

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

L'administration monégasque a fait, il y a trois mois, le recensement quinquennal de la population, et il résulte de cette opération qu'officiellement la principauté compte, à l'heure qu'il est, 7,049 habitants.

Mais il y a lieu de croire qu'un assez grand nombre de personnes qui ne résident à Monaco que temporairement ont été dénombrées et grossissent ainsi indûment un total qui, limité à la seule population sédentaire, serait certainement beaucoup moins élevé. En fin de compte, on ne s'écarterait pas beaucoup de la vérité en évaluant la population de la principauté à 6,000 âmes tout au plus.

Exagéré ou non, le chiffre officiel conserve une valeur relative et il n'est pas sans intérêt de le comparer avec les résultats des recensements antérieurs, pour lesquels on avait sans doute usé des mêmes procédés de grossissement.

Vers 1861, la principauté ne possédait que 1,500 habitants, 1,200 dans la ville et 300 dans la campagne ; en 1868, il n'y en avait encore que 1,700, mais en 1873, on arrive à 3,600, pour sauter en 1878 à 7,049. Autrement dit, la population aurait plus que quadruplé en dix années !

Mais il convient de ne pas insister sur ce résultat, pourvu toutefois qu'il n'en soit pas du recensement comme des cartes géographiques publiées à Monaco sous les auspices de l'administration et sur lesquelles on oublie généralement l'échelle des distances. L'étendue de la principauté et le nombre de ses habitants, surtout de ses habitants monégasques, sont deux choses qu'on aime mieux laisser dans un certain vague, et comme l'élément indigène est celui qui paraît avoir le moins bénéficié de l'augmentation constatée, on s'est contenté de fournir un total, sans entrer dans les détails nécessaires. C'est donc à grand'peine qu'on a pu se procurer sur ce point quelques renseignements à peu près exacts.

On a vu tout à l'heure que la ville de Monaco, la seule qui existait en 1861, comprenait alors 1,200 habitants, elle en compte actuellement 2,300 ; et ce chiffre paraît n'avoir pas été grossi, car les étrangers ne vont guère habiter la vieille ville, et il faut ajouter que c'est tout ce qu'elle peut contenir, plus même peut-être, car tout est occupé jusqu'aux caves. Comme on aurait surpris les propriétaires d'il y a vingt ans, si on leur eût dit qu'il viendrait un temps où l'on se disputerait les moindres recoins de leurs maisons devenues insuffisantes ! Les terrains sur lesquels on a bâti la Condamine, Monte-Carlo avec son casino et enfin le quartier des Moulins n'étaient habités en 1861 que par quelques familles de paysans, formant un total de 300 individus. La Condamine, dont la création ne remonte pas à plus d'une douzaine d'années, est maintenant une petite ville, qui, d'après le recensement, posséderait à elle seule 2,200 habitants. Enfin, à Monte-Carlo et aux Moulins, qui sont de création plus récente encore, il y aurait officiellement 2,500 habitants, chiffre un peu forcé, mais qui sera bientôt atteint et dépassé, car c'est là que les étrangers se portent de préférence. Dès à présent, on se voit obligé d'y bâtir une église et une école, et ce quartier va devenir la seconde paroisse de la principauté, en attendant probablement qu'il faille en établir une troisième à la Condamine. Encore un détail : la Condamine était, il y a vingt ans, un jardin d'orangers, valant à peine une quarantaine de mille francs ; aujourd'hui c'est par millions qu'il faudrait compter. Quant aux rochers qui forment le plateau de Monte-Carlo, ils se vendent couramment à raison de 50 à 55 francs le mètre. Il est, à ce propos, question d'une société qui se formerait en vue d'une vaste spéculation comprenant les terrains encore disponibles de la principauté et les parties les plus rapprochées des communes limitrophes françaises d'Èze, de la Turbie et de Roquebrune. Les promoteurs de ce projet semblent beaucoup compter sur la route, en voie de construction, qui reliera Nice à Menton par le littoral, pour attirer les étrangers l'hiver, et, par suite, pour augmenter encore la valeur, pourtant déjà bien élevée, des terrains. Quoi qu'il en soit des bruits qui courent à ce sujet, la principauté ne peut que gagner énormément à l'ouverture d'une nouvelle voie de communication, qui est pour elle une nécessité, et l'avenir pourrait bien donner raison à ceux qui prétendent que dans cinq ans la population monégasque aura encore une fois doublé.

Laissant maintenant de côté les évaluations officielles, on peut estimer que le chiffre beaucoup plus vraisemblable de 6,000 habitants doit se répartir à peu près de la façon suivante :

Monégasques	de 1,400 à 1,500
Français	de 1,900 à 2,000
Italiens.	de 2,200 à 2,400
Allemands	de 250 à 300
Divers environ.	50

Le peuple monégasque est, comme les populations voisines de la côte de Ligurie un composé de toutes les races qui ont tour à tour dominé dans ces parages, mais il devait à deux circonstances spéciales de présenter une physionomie à part, d'abord à la situation de son territoire au milieu de hautes montagnes qui l'isolaient complètement, ensuite à plus d'un siècle d'occupation espagnole (1524-1641). Notre protectorat (1641-1792), suivi par l'annexion à la France (1792-1814), puis l'occupation italienne (1815-1860), et, entre temps, l'ouverture des voies de communication qui ont tiré la principauté de son isolement, amenèrent de nouveaux croisements. Finalement les caractères distinctifs se sont effacés peu à peu et la trace n'en subsiste plus maintenant que dans le langage, qui ne s'est pas modifié comme le reste. Tenant peut-être plus de l'italien que du français, le patois monégasque est un mélange de provençal et de génois, avec quelques vestiges de sarra-sin, mais il diffère du patois des localités, même les plus rapprochées, par une intonation plus rude et par des mots espagnols qu'on y retrouve en assez grand nombre. Il paraît qu'on ne rencontre ce même patois que dans un seul village des environs de Gênes.

La petite population indigène semble, il faut le redire, avoir peu augmenté depuis cinq ans; on l'attribue à ce que les Monégasques auraient généralement peu d'enfants, en second lieu à ce que presque toutes les jeunes filles perdraient leur nationalité en épousant des étrangers. Les indigènes résident en majeure partie à Monaco, et on n'en trouve qu'un très-petit nombre à Monte-Carlo, aux Moulins ou à la Condamine. Le temps est loin où les jeunes gens de la principauté devaient émigrer, faute de trouver à gagner leur vie chez eux; aujourd'hui, où ils ne suffiraient pas à fournir à la seule Société des jeux les innombrables employés dont elle a besoin ou plus exactement auxquels elle donne des appointements, il est très-rare de les voir quitter leur pays. Aux 1,500 Monégasques résidant sur le territoire de la principauté, il faut néanmoins en ajouter 300 environ qui demeurent dans les communes voisines déjà nommées d'Èze, de la Turbie et de Roquebrune, plus quelques familles qui habitent Nice, Menton, Marseille, etc. Ce serait donc en tout sur 1,800 ou 1,900, mettons, si l'on veut, sur 2,000 sujets que régnerait la dynastie des Grimaldis. On comprend facilement qu'on ne tienne pas à proclamer ce maigre total, qu'on préfère laisser le champ ouvert aux suppositions, et cependant il est certainement à l'honneur du prince que ce chiffre ne soit pas plus élevé. On ne saurait nier que, matériellement parlant, la situation du Monégasque ne soit unique et des plus enviables: par ce temps de budgets démesurément grossis, il ne paie pas d'impôts; avantage bien autrement apprécié, il échappe aux charges partout si lourdes du service militaire obligatoire ou non. Il y a tellement de quoi tenter que bien des Français, des Italiens et des Allemands voudraient se faire naturaliser Monégasques, et le prince aurait bientôt doublé le nombre de ses sujets, si, au lieu de repousser presque invariablement les continuelles demandes de naturalisation qu'on lui adresse, il en accueillait seulement la moitié. On ne peut, au surplus, que le louer d'agir ainsi et de ne pas se prêter au reproche de faire de la

nationalité monégasque une sorte de prime d'encouragement offerte aux réfractaires des pays environnants.

Le nombre des *Français* augmente tous les jours. En 1872, le chiffre de nos compatriotes résidant à Monaco n'était que de 881; aujourd'hui on en compte 2,000 environ, soit en six ans une augmentation de plus du double. Notre colonie est de beaucoup la plus importante, bien que numériquement elle soit inférieure à la colonie italienne. Il suffira de rappeler que presque tous les emplois de la maison princière sont occupés par des Français; que c'est en France que se recrutent tous les fonctionnaires, depuis le gouverneur général jusqu'aux gendarmes et aux agents de police; que les magistrats, les avocats, les notaires (sauf un), les greffiers et les huissiers sont également français; qu'il en est enfin de même de l'état-major de la Société des jeux. Le clergé et les gardes d'honneur du prince, qui sont italiens, font seuls exception, et encore le colonel et le commandant des gardes sont-ils tous deux d'anciens officiers de notre armée. Quant aux Monégasques, il n'y en a guère qu'une dizaine qui aient des situations officielles. Il y en a deux ou trois dans la maison du prince, et en dehors du maire, les autres ne remplissent que des fonctions tout à fait subalternes. Abstraction faite des joueurs et des touristes qui se chiffrent par milliers tous les mois, il est un certain nombre de nos compatriotes qui possèdent ou louent des villas pour la saison d'hiver, et, si l'on devait accepter le chiffre officiel de 7,049 habitants, on pourrait sans crainte évaluer à 2,500 au moins la part contributive de l'élément français.

L'Italie fournit à la principauté la majeure partie de ses ouvriers, et c'est ainsi qu'elle arrive à avoir une colonie plus nombreuse que la nôtre. Presque tous ces ouvriers viennent du Piémont: gros travailleurs, sobres, faciles à diriger et peu exigeants à l'endroit des salaires, ils sont, pour ces motifs, préférés à nos compatriotes; peut-être arriveraient-ils à les exclure si, à leurs qualités propres, se joignaient le goût, l'intelligence et la finesse d'exécution qui caractérisent l'ouvrier français.

La *petite colonie allemande* reste à peu près stationnaire, mais elle aurait fini par prendre de l'extension si l'administration des jeux n'avait dû renoncer, depuis la guerre de 1870, à prendre des employés de cette nationalité. Ceux qu'elle a conservés font presque tous partie de l'orchestre du Casino. Les autres pays de l'Europe, tels que l'Angleterre, l'Espagne, la Russie, la Hollande, la Belgique, etc., ne sont représentés que par de rares individus isolés et il n'y a rien à en dire. Il n'est question ici, bien entendu que de la population sédentaire, car il n'est peut-être pas une seule partie du monde, une seule nationalité, qui ne soit plus ou moins largement représentée dans cette foule immense de visiteurs que le jeu attire chaque année à Monaco.

(Extrait d'un *Rapport consulaire*.)
